

Image not found or type unknown



COMMENT PROCEDER APRES JUGEMENT TASS

Par **SYLVIE1538**, le **01/08/2018 à 16:04**

Bonjour, une décision de justice m'a été favorable par le TASS 20 juillet dernier l'exécution provisoire a été ordonnée je ne ferai pas appel mais la partie adverse à un mois pour faire appel je souhaitais savoir ce que je devais faire car mon avocat est en vacances j'ai une majoration de rente ainsi que des indemnités qui doivent être versées par la CPAM car mon entreprise n'existe plus merci de m'indiquer la procédure et me dire si ça va être long ou pas merci beaucoup cordialement